Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le
ID : 060-216004085-20230328-DEL20232803003-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de
MONTAGNY EN VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2023-28-03-003

SEANCE du 28 mars 2023

DATE DE CONVOCATION

20/03/2023

DATE D'AFFICHAGE

20/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 13

Objet : Marché aménagements sécuritaires de la RD 983

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le 29 MAR. 2023

et publication ou notification
du 29 MAR. 2023

Le Maire,

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars à 20 heures 30 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Etaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, GESSAT Cécile, PASCOT Aurélie,, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie, Marie-Christine MICHEL

Absents excusés : Clémence VERLEY pouvoir à Jean-Luc CATTET, DEMORICE Hélène pouvoir à Gaëtan EPAGNEUL, Didier DOULUT pouvoir à Cécile GESSAT, Eric DEVOUASSOUD.

Monsieur Gaëtan EPAGNEUL a été désigné secrétaire de séance.

- Vu :
  - l'article R 2123-1 du Code la Commande Publique
  - les articles L.2122-21-6° et L 2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales
  - l'avis d'appel à concurrence envoyé à la publication le 12 janvier 2023
- Considérant :
  - les offres reçues
  - l'analyse des offres établie par l'ADTO-SAO

Monsieur le Maire propose de :

- **l'autoriser** à signer toutes les pièces du marché attribué à EUROVIA pour un montant de 439 531.70 € HT
- **de lui donner** délégation pour **prendre toute décision** concernant l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, un vote a lieu :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

La délibération est adoptée.

Le Secrétaire de séance
Gaëtan EPAGNEUL

Le Maire
Loïc TAILLEBREST
Le 29 mars 2023

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20232803003**
Objet :	**Marché aménagements sécuritaires RD 983**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	060-216004085-20230328-DEL20232803003-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20230328-DEL20232803003-DE-1-1_0.xml	text/xml	869 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20230803003.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20230328-DEL20232803003-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	564.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 mars 2023 à 11h05min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 mars 2023 à 11h05min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 mars 2023 à 11h05min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 mars 2023 à 11h05min43s	Reçu par le MI le 2023-03-29